



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

50 avenue Daumesnil 75012 Paris / tel 01 44 68 13 75 / mail: syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE PARIS

Communiqué de presse

Scandale du plomb dans les crèches et les écoles parisiennes

Après l'incendie de Notre Dame des représentant.es des personnels de la Petite Enfance avaient alerté sur les mesures insuffisantes prises par rapport au plomb.

Mediapart révèle aujourd'hui qu'à partir des contrôles effectués depuis 2021 dans les crèches et les écoles et au regard des forts taux de pollution dans près d'un tiers des sites, « **des mesures de plombémie auraient dû être préconisées dans quarante établissements** ».

Pour douze d'entre eux (pour la plupart dans des quartiers populaires), dont certains avaient des **taux de plomb parfois plus de douze fois supérieurs au seuil d'alerte**, la **mairie de Paris a décidé de « ne pas recommander » de contrôle médical**.

Pire, Mediapart révèle que des **cas de saturnisme** ont été déclarés mais que sans en apporter la preuve la Ville les renvoie à « *l'environnement de l'enfant* ».

La Ville le sait depuis l'incendie de Notre Dame et les échanges parfois tendus avec les syndicats il y a 5 ans : « *même à faible dose, le plomb a des effets nocifs pour les enfants* », « *les écoles sont des sources d'exposition à ne pas négliger* » dicit le directeur du centre antipoison et de toxicovigilance de Paris.

Le syndicat SUPAP-FSU et ses élu.es et mandaté.es à la DFPE (crèches) et à la DASCO (écoles) demandent que la transparence totale soit faite sur ces contrôles, les mesures prises ou pas (sites qui n'ont pas donné lieu à des recommandations de contrôle médical, sites où les travaux n'ont pas été immédiatement programmés).

Les instances représentatives des personnels en santé et conditions de travail (F3SCT DFPE, DASCO et centrale) doivent être informées et consultées sur les mesures à prendre pour protéger les enfants et les personnels.

Les personnels, les parents doivent être informés, y compris les parents d'enfants qui ont été dans ces établissements avant travaux (quid des terres polluées qui ont servi de potager ?).